



COMMUNIQUE
Paris, le 30 décembre 2025 - 9h

SGTH : résultats de l'offre volontaire de rachat initiée par la société Smart Next Step et radiation consécutive des actions SGTH inscrites sur le marché Euronext Access + Paris

Société : Smart Good Things Holding
Marché : Euronext Access + Paris
ISIN : FR001400LBS6
Mnémonique : MSLGT

Smart Good Things Holding¹ (la « **Société** », ou « **SGTH** ») informe ses actionnaires qu'à l'issue de l'offre volontaire de rachat² (l'« **Offre** ») initiée dans le cadre des dispositions de l'article 3.2 alinéa 4 des règles non harmonisées d'Euronext Access (les « **Règles de Marché** ») par son actionnaire majoritaire, la société Smart Next Step (« **Smart Next Step** » ou l'« **Initiateur** ») et qui s'est clôturée le 24 décembre 2025, l'Initiateur détient 21 180 150 Actions, soit 98,675% du capital et des droits de vote de SGTH.

L'Initiateur a acquis 25 260 Actions dans le cadre de l'Offre.

Le prix de l'Offre, de 0,46 € par Action, sera réglé le 5 janvier 2026 aux actionnaires ayant présenté leurs Actions SGTH à l'Offre. Il est assorti d'un complément de prix éventuel. Ce complément de prix éventuel sera versé en cas de paiement à SGTH du complément de prix prévu dans le cadre de la cession, le 17 mai 2024, de la société SALVA au groupe mutualiste Garance. En cas de tout versement effectif, en tout ou partie et en une ou plusieurs fois, de ces sommes par Garance à SGTH (le « **Versement Effectif** ») au plus tard le 17 mai 2030 (fin de la période d'exigibilité du complément de prix), l'Initiateur s'engage à payer, dans le cadre de l'Offre, un complément de prix aux actionnaires de la Société ayant présenté leurs Actions SGTH à l'Offre dans le cadre de la procédure centralisée selon des modalités détaillées dans le cadre de la note d'information³.

Dans la mesure où il détient une participation supérieure à 90% du capital et des droits de vote de la Société, la radiation des Actions d'Euronext Access + a été demandée à Euronext Paris. La radiation des Actions inscrites sur le marché Euronext Access aura lieu le 5 janvier 2026. Par conséquent, la cotation des Actions sur le marché Euronext Access + restera suspendue jusqu'à la radiation des Actions d'Euronext Access +. En outre, les Actions non présentées à l'Offre, qui demeureront la propriété de leur détenteur, ne seront plus inscrites sur Euronext Access + et ne pourront donc plus être négociées sur ce SMN.

Par ailleurs, il est rappelé qu'une assemblée générale de la Société a été convoquée le 31 décembre 2025 à son siège social⁴. Elle sera amenée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- modification de la forme des Actions pour qu'elles soient toutes inscrites au nominatif ;
- suppression des dispositions statutaires relatives aux déclarations de franchissement de seuil ; et
- modification de la date de clôture de chaque exercice social pour retenir comme date de début d'exercice le 1^{er} octobre et comme date de fin le 30 septembre de chaque année civile.

¹ Il est rappelé que les actions SGTH (les « **Actions** ») sont actuellement inscrites aux négociations sur le système multilatéral de négociation (le « **SMN** ») dénommé « Euronext Access + » géré par Euronext Paris (« **Euronext Access +** ») sous le code ISIN FR001400LBS6 (mnémonique MSLGT).

² Communiqué de la société SGTH du 18 novembre 2025.

³ Note d'information disponible sur le site internet de SGTH : <https://smartgoodthings.com/offre-publique-de-rachat/>.

⁴ Communiqué de la société SGTH du 18 novembre 2025.

A propos de Smart Good Things Holding

Smart Good Things Holding, c'est avant tout une volonté : changer le monde en mettant la consommation au cœur de la protection. Fondée par Serge Bueno, Smart Good Things Holding est un pionnier de l'économie bienveillante et solidaire. Plus d'informations : www.smartgoodthings.com.

Smart Good Things Holding exploite notamment une solution de garantie anti-inflation à travers la société Bleu Blanc Pay qu'elle détient et qui est titulaire d'une licence d'exploitation de ce concept appartenant à la société Viberation International⁵.

Cette solution consiste en la mise en vente d'e-cartes protégées contre l'inflation et utilisables chez plus de 1000 marques et enseignes. Plus d'informations : <https://bleublanc-pay.fr>.

A propos de l'Initiateur :

Smart Next Step a pour seule activité la détention des Actions transférées à son profit dans le cadre de l'apport et l'acquisition d'Actions supplémentaires dans le cadre de l'Offre.

Contacts

- **Relations Presse Smart Good Things** : presse@smartgoodthings.com
- **Relations Presse financière** : presse@seitosei-actifin.com
- **Relations Investisseurs** : jean-yves.barbara@seitosei-actifin.com

⁵ Société par actions simplifiée, au capital social de 3 083 271,00 euros, dont le siège social est situé au 18 rue Dagorno, 75012 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 799 785 126.